

RAPPORT DE VÉRIFICATION INTERNE DES LIVRES COMPTABLES DU RQIIAC POUR L'ANNÉE 2020-2021

Le 31 mai 2021

Aux membres du RQIIAC

Bien que la responsabilité des États financiers incombe aux administrateurs de la corporation, il nous a été confié, lors de l'AGA tenue en juin 2020, le mandat de procéder à l'examen des livres du RQIIAC. Nous avons rencontré virtuellement Jacinthe Perron, trésorière au conseil d'administration, le 26 mai dernier afin de :

- Analyser les États des résultats du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 et obtenir satisfaction quant aux explications entourant les écarts réalisés par rapport aux prévisions budgétaires
- Valider que les soldes des comptes de banque, tels qu'inscrits au bilan, sont les mêmes que ceux des relevés bancaires
- Vérifier aléatoirement quelques factures.

Au sujet de la gestion financière, nous reconnaissons le maintien de l'application de bonnes pratiques dans la dernière année, telles que :

- La signature de contrats avec les fournisseurs
- La diffusion d'appels d'offres pour les contrats majeurs
- La création de postes budgétaires distincts pour les frais de transaction en ligne et pour le matériel divers

Nous saluons également :

- L'utilisation accrue de la technologie (dans les circonstances de la pandémie) qui a permis de faire des économies, malgré le maintien de plusieurs activités et services aux membres
- La présentation de prévisions budgétaires par les comités de travail
- Le classement ordonné des factures par la trésorière
- La pratique de bien documenter à quel poste budgétaire correspond chaque facture.

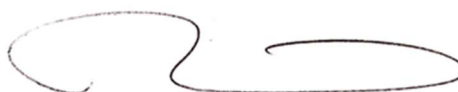
Suite à notre analyse, nous soumettons ces quelques recommandations:

1. Créer un poste budgétaire pour les frais de cellulaire et web
2. Continuer de bien inscrire au bilan les subventions perçues d'avance, les comptes à payer en fonction des engagements convenus par le RQIIAC ainsi que tout montant affecté pour des projets s'échelonnant sur plus d'une année financière
3. Créer un courriel spécifique pour la trésorerie du RQIIAC et l'utilisation d'un espace infonuagique sécuritaire (avec code d'accès) pour assurer la continuité de la gestion d'une année financière à l'autre et faciliter le classement des informations
4. Réfléchir aux avantages d'un changement de période pour l'année financière, pour être en concordance avec les événements organisés par le RQIIAC (dont la gestion se fait présentement sur deux années financières) ou selon la période de financement du principal bailleur de fonds
5. Poursuivre la réflexion sur la prise en charge de la comptabilité par la personne à la coordination, en soutien à la personne qui assure le rôle de trésorier au CA.

En terminant, nous désirons souligner le travail rigoureux et de qualité assuré bénévolement par la trésorière du RQIIAC tout au long de l'année.



Annie Leroux
Organisatrice communautaire



Manon Boily
Organisatrice communautaire